

Arabie saoudite - Point de situation au 13/05/2020

- **Contexte général**

Situation au 13/05/2020 : 44 830 cas confirmés, 237 décès

Durant le mois de ramadan, jusqu'au 22 mai, les résidents des villes non entièrement confinées pourront sortir de 9h du matin à 17h. Pour les autres villes qui sont en confinement total, les sorties sont autorisées de 9h du matin à 17h pour les besoins essentiels (courses alimentaires, raison médicale).

Du 23 au 27 mai (fête de l'Aïd), un confinement total sera mis en place dans tout le Royaume.

Mise en place d'un couvre-feu total dans villes de Riyad, Tabūk, Dammam, Dhahran et Hofouf en plus des gouvernorats de Djeddah, Taïf, Qatif et Khobar.

La suspension des vols internationaux et intérieurs ainsi que les mesures prises pour limiter la présence des employés dans les secteurs privé et public, sont prolongées jusqu'à nouvel ordre.

Mise en place d'un couvre feu pour tout le pays de 19h à 6h pour une durée de 3 semaines le 23 mars.

A partir du jeudi 26 mars, le couvre feu est renforcé pour les villes de Riyad, la Mecque et Médine. Ce nouveau couvre-feu sera de 15h à 6h du matin ; il sera assorti d'une interdiction d'entrer et de sortir de ces villes.

A compter de mercredi 25 mars, tout déplacement entre les 13 provinces du Royaume est interdit, à l'exception des déplacements des secteurs définis préalablement comme essentiels (alimentaire, santé, média, sécurité...).

Fermeture des cafés, bars à chicha, restaurants, malls, parcs publics. Les supermarchés, pharmacies, ainsi que les livraisons de nourritures sont exemptés de ces nouvelles restrictions. Les sites de loisirs, tels que le boulevard de Riyad et le Winter Wonderland dans la capitale du comté ont également été fermés. Fermeture des salles de cinéma.

Toutes les écoles, universités sont toujours fermées dans le royaume jusqu'à nouvel ordre. Les étudiants à l'université sont encouragés à suivre les cours en ligne. Une plateforme « virtual school » a été également mise à disposition par le ministère de l'Éducation pour les écoliers.

Suspension des activités dans les mosquées et réduction du temps de prière.

Suspension de la présence sur les lieux de travail dans toutes les agences gouvernementales pour une période de 16 jours, à l'exception des secteurs de la santé, de la sécurité et de l'armée, du Centre de sécurité électronique et du système d'apprentissage à distance dans le secteur de l'éducation. Le ministère des ressources humaines et du développement social encourage les entreprises, les institutions privées et les associations caritatives à réduire le nombre d'employés sur les lieux de travail et à promouvoir le travail électronique à distance par les moyens électroniques disponibles.

Limitation de la présence du public dans les services gouvernementaux en améliorant les transactions électroniques et en activant des plateformes pour la fourniture de services électroniques à distance.

Suspension de toutes les activités et compétitions sportives dans le Royaume.
Fermeture des centres sportifs privés et des salles de sport.

Les gens sont incités à limiter leurs déplacements, rester chez eux et éviter les rassemblements et les activités de toute sorte.

Le ministère de la santé a annoncé que tout voyageur venu au Royaume à partir du 13 mars doit rester en quarantaine à domicile et se verra accorder un congé médical équivalent à la durée de sa quarantaine.

Le royaume a déclaré lundi 9 mars qu'il imposerait une amende de 500.000 SR (132 000\$) à toute personne qui ne divulguerait pas les informations médicales pertinentes lors de son entrée dans le pays.

Le ministère de la Santé a préparé et équipé tous ses hôpitaux et établissements de soins pour recevoir les cas suspects. Il a également préparé 25 hôpitaux à traiter les cas confirmés par le Covid-19 qui pourraient être détectés dans le Royaume.

16. 600 000 personnes ont été soumises aux contrôles et aux tests nécessaires dans les ports saoudiens

La région de Qatif dans la province de l'est est toujours en quarantaine.

Le roi Salman a fait don de 10 millions de dollars à l'Organisation mondiale de la santé afin de lutter contre le coronavirus.

- **Restrictions aux frontières**

Suspension, sauf cas exceptionnels, jusqu'à nouvel ordre, de l'ensemble des liaisons aériennes entre l'Arabie saoudite et le reste du monde à compter du dimanche 15 mars, à 11h du matin.

- **Circulation des marchandises (import export)**

Les évacuations, les cargaisons de marchandises et le commerce sont exemptés de ces mesures, mais doivent s'effectuer avec les précautions nécessaires.

Le pays augmente ses importations agro-alimentaires pour disposer de stocks pour ramadan.

L'Arabie saoudite suspend les vols intérieurs, les trains, les bus et les taxis jusqu'à nouvel ordre. Les trains de transport de fret et l'activité des navires de commerce sont maintenus.

- **Problématiques spécifiques à certaines filières agro**

A ce stade, pas d'impact majeur recensé.

Grande distribution : La demande est particulièrement élevée, l'augmentation des ventes s'accroît avec la mise en place du couvre-feu. Les importateurs et grandes enseignes renforcent les approvisionnements pour faire face à ce phénomène et pour disposer de stock avant ramadan.

- **Mesures transversales de soutien à l'économie : gel de certaines charges, accès à la trésorerie, commande publique...**

La banque centrale saoudienne a annoncé l'ouverture d'un programme de 13.3 milliards de dollars pour aider les petites et moyennes entreprises à faire face aux conséquences économiques de l'épidémie.

Baisse des taux directeurs et soutien de la Banque centrale saoudienne au secteur privé : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/98845bf6-5267-4cc0-bf78-c3b7d0caf9cf/files/fbb39579-d657-4509-99de-818c0fbd575f>

Le plan de soutien à l'économie adopté par les autorités saoudiennes en réponse à la pandémie du Covid-19 représente un coût budgétaire de 179 Mds SAR (47,7 Mds USD). Ces mesures comportent un volet sur la stabilité du système financier et le financement des PME, des dispositions de reports de paiement de charges et de cotisations, des réductions de 30% des factures d'électricité et un dispositif de financement du chômage partiel pour les Saoudiens.

Note Service économique :

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/04/21/plan-de-soutien-a-l-economie-saoudienne-et-creusement-du-deficit-budgetaire>

- **Mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire**

Report au 30 septembre 2020 de l'entrée en vigueur du règlement SFDA.FD 2233/2018 sur l'étiquetage nutritionnel des produits alimentaires (Nutritional Data Requirements for Food Products' Card).

Par ailleurs, le Fonds saoudien pour l'agriculture (Saudi Agriculture Fund) a annoncé un plan d'action en faveur de la sécurité alimentaire et la production agricole pour un montant de 2 Mds SAR (533,3 M USD). Le ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Agriculture, fait état d'un programme d'un montant de 180 M SAR (48 M M USD) pour le mois d'avril, de soutien direct aux petites entreprises du secteur, aux éleveurs de bétail, de volailles et pisciculteurs.

<https://www.arabnews.com/node/1661056/saudi-arabia>

- **Mesures éventuelles de soutien aux fournitures de l'industrie agroalimentaire** (emballages, masques, énergie... mais aussi gestion des déchets...)

Afin de garantir un approvisionnement adéquat en dispositifs de protection individuel et produits médicaux nécessaires dans le royaume, la SFDA a pris des mesures pour assouplir les restrictions à l'importation, accélérer les processus d'enregistrement et a mis en place une procédure d'urgence pour l'importation de matériel de diagnostic.

- **Autres :**

Ré-ouverture du marché saoudien aux œufs de table importés sous réserve d'un permis d'importation temporaire délivré à l'opérateur saoudien.

Ouverture du marché saoudien aux ovins et caprins français d'abattage.

Conséquences de la chute des prix du pétrole sur le déficit budgétaire saoudien
<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/62fe0d6d-97a2-4115-821e-1a75435ffe36/files/bd2d4bb7-5cd5-44b1-930b-005b6798d782>

Hausse de la TVA et autres mesures de restrictions budgétaires :

Le ministre des Finances saoudien - et ministre par intérim de l'Économie et du Plan - Mohammed Al Jadaan, a annoncé, le 11 mai, un ensemble de mesures de restriction budgétaire, d'un montant total de 100 Mds SAR (26,6 Mds USD), sans précisions dans le détail de ces mesures. Les deux seules mesures détaillées sont a) l'augmentation de la TVA de 5% à 15%, à partir du 1er juillet 2020 et b) la suspension à partir du 1 juin 2020 de l'allocation de 1 000 SAR versée aux fonctionnaires, mise en place en 2018 pour aider les employés de la fonction publique à faire face à l'instauration de la TVA et à la hausse du prix du baril et de l'électricité à cette époque.

<https://www.spa.gov.sa/viewfullstory.php?lang=en&newsid=2084883#2084883>

Accès gratuit aux soins pour les patients atteints de coronavirus, qu'ils soient citoyens, résidents, y compris les résidents illégaux.

<https://www.arabnews.com/node/1650026/saudi-arabia>